

Juliette Cazes

Chercheuse indépendante en thanatologie, enseignante à l'université de Rouen Normandie et membre de la Société d'Anthropologie de Paris. Habilitée au travail en pompes funèbres. Créatrice du média Le Bizarreum

lebizarreum@gmail.com

Réhumaniser les corps putréfiés : un enjeu technique et éthique pour les professionnels de la mort

Introduction

Intervenir dans un séminaire dédié aux jeunes chercheurs tout en étant issue du milieu professionnel funéraire est une approche parfois complexe dans des environnements qui prônent peu l'interdisciplinarité. À l'occasion de l'appel à candidature pour l'année 2023-2024 du séminaire « Les Morts », il a été possible pour un profil différent comme le mien, d'intervenir auprès d'un public varié lors d'une séance qui s'est déroulée le 24 mai 2024 en distanciel.

Aborder la question des corps putréfiés et de leur prise en charge est une tâche difficile, puisque la littérature est relativement muette à ce sujet dès lors qu'il s'avère nécessaire de former des professionnels de la mort sur le terrain, à l'image des agents de chambre funéraire et des transporteurs. Ce manque criant de littérature technique et pratique ne permet pas d'apporter aux professionnels en devenir, un apport de connaissance théorique suffisant face à des situations techniquement complexes. Bien que ces derniers puissent s'informer par le biais des traités de thanatopraxie (DURIGON, DELESTRE, GUENENTEN, 2021) ou encore au contact de traités médico-légaux (BEAUTHIER 2022 et QUATREHOMME 2015), ces lectures s'avèrent peu compréhensibles en l'absence d'une connaissance poussée du monde universitaire. Or, pour exercer les métiers d'agent de chambre funéraire ou transporteur, aucun diplôme national n'est requis¹. Cela offre à la profession un panel varié d'individus entrant dans ses rangs, arrivant avec leurs parcours et leurs connaissances (parfois inexistantes en lien avec le monde funéraire), afin de travailler au contact des corps morts. Ainsi, la prise en charge des corps très abîmés se heurte à cette absence de littérature professionnelle, sachant qu'aucune école de pompes funèbres n'offre à ses étudiants pour le diplôme de conseiller funéraire, l'occasion d'aborder le sujet de la prise en charge des corps de façon approfondie, et encore moins des corps très abîmés.

Contexte du terrain

Ce séminaire a pour but de permettre le dialogue entre le monde académique et le milieu professionnel, en partant de mon expérience personnelle directement liée à la pratique et à la formation de néo-arrivants au sein d'une chambre funéraire disposant de 75 cases dont 8 négatives², et d'une proximité avec l'Institut Médico-Légal au sein de la ville de Lyon. La prise

¹ Code général des collectivités territoriales (CGCT), diplômes prévus à l'article L. 2223-25-1

² Chaque case réfrigérée permet de maintenir de façon constante pendant le dépôt du corps une température située entre 0° et 5° C. Certaines cases réfrigérées peuvent néanmoins être programmables pour atteindre des températures négatives, pour des raisons médico-légales.

en charge des corps putréfiés est devenue rapidement un réel sujet de travail terrain, puisque j'ai été confrontée à ces prises en charge complexes en milieu rural (Bourgogne et Ain) et en milieu citadin (Lyon). Mon échantillon de corps pris en charge s'étend d'octobre 2020 à janvier 2023 pour la région Bourgogne, avec des interventions sporadiques, puis de janvier 2023 à septembre 2023 à Lyon avec au total une prise en charge de 1200 défunts dont plusieurs dizaines très abîmés. Ces deux terrains permettent d'avoir des corps en provenance de différents milieux : morts sur autoroute, milieux hospitaliers, EHPAD, corps avec obstacle médico-légal (OML), corps putréfiés, corps immergés, morts en montagne, morts à l'étranger et bien d'autres encore. Ce panel permet d'observer pour les agents de terrain, la multitude d'effets post-mortem visibles sur les corps. Néanmoins, sans formation, les aspects médico-légaux doivent s'apprendre au contact de collègues plus âgés. La question de la transmission³ est ainsi majeure pour accompagner les nouveaux arrivants dans les métiers du funéraire. Cette question médico-légale est importante pour bien anticiper la prise en charge des corps, et mieux renseigner celui qui a la tâche de conseiller les familles : le conseiller funéraire. Ainsi, l'agent de chambre funéraire peut également être un conseiller en agence selon les structures, et il doit pouvoir analyser et établir un diagnostic post-mortem afin d'orienter les familles vers la meilleure prise en charge. Cela peut être constitué d'une toilette simple, d'un soin de thanatopraxie⁴, ou, dans le cadre des toilettes culturelles, de prise en charge spéciales pour éviter les désagréments jusqu'au jour de la toilette et des funérailles.

Pour pouvoir établir ce "diagnostic post-mortem", expression utilisée par mes soins pour mieux séparer les différentes étapes de l'analyse du corps par celles et ceux qui l'accueillent dans leur structure, je me suis basée sur une méthode directement créée au sein de mon cadre professionnel et mise en application sur le terrain et auprès des personnes de mon équipe dont j'étais référente.

L'apport de connaissances autour des corps putréfiés

Pour bien prendre en charge les corps, et encore plus les corps très putréfiés, il est important de pouvoir former et illustrer les éléments du monde post-mortem qui touchent les professionnels de la mort. Encore une fois, ces professionnels n'ont pas le bagage académique lié au monde médico-légal, par conséquent, l'apport terrain avec des études de cas est essentiel pour un apprentissage plus rapide et plus efficient. La théorie n'est pas suffisante pour permettre une bonne étude des corps admis. Cette connaissance passe par une compréhension des différents stades post-mortem d'un corps :

1. Corps frais
2. Gonflement et premières altérations
3. Début de la putréfaction
4. Putréfaction avancée
5. Squelettisation partielle ou totale

(F. CHENAL, INRAP, d'après FIELDER, GRAW 2003 ; GALLO-WAY 1989 ; MANN et al. 1990 ; MILLER 2002 ; ORFILA, LESUEUR 1831 ; RODRIGUEZ, BASS 1985

³ Judith Wolf, « Le travail en chambre mortuaire : invisibilité et gestion en huis clos », *Sociologie du travail*, Vol. 54, n° 2 | 2012, 157-177.

⁴ Pierre Larribe, « Une présentation des soins de thanatopraxie », *Études sur la mort*, Vol. 143, n° 1 | 2013, pp. 61-78.

Idéalement, les stades peuvent être indiqués avec les échelles de temps, bien que ces échelles varient selon les régions et les conditions de conservation des corps. Pour les professionnels, des tableaux référentiels simplifiés peuvent être une aide efficace au sein de la zone d'exercice pour permettre un rappel de ces différents éléments scientifiques. L'apport de ces données est souvent bien reçu par les professionnels qui, pour la plupart, souhaitent parfaire leurs connaissances.

Puis, les différents facteurs physiques liés à la décomposition doivent être connus et croisés pour pouvoir bien anticiper la prise en charge. Parmi ces éléments on retrouve de façon non exhaustive :

- Les dissécatations : peau parcheminée sur le derme, ou assèchement du corps.
- Les zones d'adipocire : substance savonneuse et grasse au toucher, produite par l'altération spontanée des matières corporelles.
- La tache verte abdominale : prolifération bactérienne visible en fosse iliaque droite.
- Les circulations posthumes : dilatation des vaisseaux sanguins visibles en transparence.
- Les gonflements : visible à l'abdomen ou sur toute autre partie du corps.
- Les tissus gaz : action de la bactérie *Clostridium perfringens*.
- Les phlyctènes : soulèvement de l'épiderme qui forme un renflement rempli d'un liquide clair.

Toutes ces altérations visibles sont des indices pour l'agent qui prend en charge le corps, pour mieux prendre en charge, et surtout manipuler les dépouilles, sans pour autant les abîmer davantage. De mon terrain, j'ai pu dissocier majoritairement trois zones ou cas de figures où les corps sont arrivés très abîmés. D'une part les corps retrouvés en plein air, puis les corps retrouvés dans l'eau, et encore les retrouvés à domicile longtemps après le décès. Les facteurs favorisants, tels que le soleil et la chaleur, la présence de tissus synthétiques ou encore les surcharges pondérales très importantes, ont un impact direct sur l'état des corps admis. La proximité du Rhône et de la Saône a un impact important sur le nombre de corps immergés retrouvés.

La prise en charge des corps

Comme pour tous les corps admis en chambre funéraire⁵, la législation funéraire est importante à suivre, tant pour les délais que pour les aspects sanitaires. Les corps très abîmés n'y échappent pas, la procédure étant la même avec une admission sous réserve d'une identification attestée par le port du bracelet, et des papiers d'identité en règle, sans oublier le certificat de décès. Les cas présentant un obstacle médico-légal (OML) seront gérés en lien avec l'institut médico-légal, et pris en charge sans inquiétude une fois le permis d'inhumer remis. Dans tous les cas, les agents ne sont pas censés être au courant des causes de la mort.

⁵ CGCT Article R2223-74

Le “diagnostic post-mortem”

Cette appellation non-officielle est celle utilisée au sein de mon expérience en chambre funéraire, avec la mise en place de protocoles expérimentaux quant à la prise en charge des corps. En vue d'un placement en case négative, alternative nécessaire pour de nombreux corps abîmés lorsque la mise en bière anticipée n'est pas effectuée, ce diagnostic s'avère nécessaire. Son but est de faciliter le travail des agents et surtout celui des porteurs qui vont avoir la charge de procéder au placement du corps en cercueil. Or, un mauvais traitement du corps génère des complications facilement évitables.

Ce diagnostic se divise en plusieurs étapes :

1. Analyse de l'allure générale
2. Analyse du type de fluides présents
3. Position du défunt
4. Présence d'insectes ou de pupes

Étape 1 - L'analyse de l'allure générale.

Cette étape permet de relever l'état du corps, l'état de la peau également, si le visage est identifiable ou non, ou encore quel type de décomposition est visible sur le corps. Cette étape permet aussi de repérer les bijoux, de les prélever et de les inventorier avant le placement en case négative, ce qui empêcherait leur retrait à cause du gel.

Étape 2 - L'analyse du type de fluides présents.

Analyse de surface des fluides émanant du corps ou des fluides liés aux conditions du décès. Par exemple, l'eau de noyade ou de lieux de découverte peut se retrouver en quantité plus ou moins importante dans la housse mortuaire. En case négative, les liquides gèlent et créent des glaçons de taille plus ou moins importante empêchant la manipulation au moment de la mise en bière.

Étape 3 - La position du défunt.

La position dans la housse doit être compatible avec une installation dans un cercueil aux dimensions relevées sur le défunt. Plus les mesures sont correctes, plus la taille du cercueil l'est aussi. Un corps mal installé et gelé peut être un frein : un genou ou un bras plié ne passera pas dans le cercueil fermé et restera rigide à cause du gel.

Étape 4 - La présence d'insectes ou de pupes.

Cet élément permet de localiser les insectes, leur état et leur vivacité en vue du placement en case. Les insectes ne mourant pas, il sera nécessaire de procéder à un nettoyage plus abouti au moment du départ du défunt.

Le placement en case négative est irréversible et ce jusqu'à la mise en bière. D'où l'importance de bien communiquer entre les agents et les conseillers, prévenir de la nécessité du placement dans ces cas spéciaux. La plupart des corps abîmés ne peuvent rester dans les cases classiques au risque de contaminer les autres défunts en attente, soit par l'odeur, soit par les bactéries ou encore les insectes.

Les freins à la manipulation

La prise en charge de ces corps peut être un frein à un début de carrière. Pour autant, afin de bien analyser les corps arrivants, il est nécessaire d'ouvrir la housse au maximum et de se confronter aux désagréments. Ils sont liés à l'odeur, la texture, le visuel, mais aussi aux difficultés de préhension puisque les corps sont très fragiles. Pour autant, se confronter à ces désagréments permet également de mieux se former. Au regard de tous ces éléments, et à la suite de ce diagnostic, il est possible de décider du placement en case négative, mais surtout de l'argumenter auprès des conseillers qui eux-mêmes argumenteront auprès des familles en défaveur d'une présentation de corps.

Le placement en case négative

Étape par étape, il est important de procéder de façon méthodique. Voici une proposition :

- Évaluer la résistance de la housse
- Doubler la housse pour éviter l'évacuation de fluides
- Ouvrir entièrement la housse pour évaluer en intégralité
- Replacer le corps en allongeant les membres
- Vérifier la présence de fluides importants (ex. noyade) pour éviter une congélation excessive
- Retirer les bijoux avec des fluides importants (ex. noyade) pour éviter une congélation excessive
- Retirer les bijoux

Ces éléments ont pour but de faciliter le travail des collègues de la chaîne funéraire⁶.

La réhumanisation au sein des entreprises de pompes funèbres

Ces étapes de prise en charge ont pour but d'amorcer une réhumanisation souvent perdue lorsque le corps n'est ni reconnaissable, ni humainement lisible. La réhumanisation commence déjà lors du transport et de l'accueil des corps. Elle a pour but de redonner un statut au défunt abîmé dans la société, auprès des employés de pompes funèbres et par la suite auprès des familles. Car les corps ne sont pas visibles par ces derniers, ce qui rend difficile le travail de deuil et fait parfois naître un sentiment de culpabilité.

La réhumanisation des corps abîmés doit trouver son impulsion en interne dans le monde funéraire. Quelques pistes peuvent permettre cette considération de ces corps souvent perçus comme nuisibles pour le bon fonctionnement d'un site, en particulier en lien avec leur odeur. Former davantage à ces questions éthiques liées aux corps morts en interne, et apporter une considération technique aux transporteurs et agents, permet de mieux anticiper leurs besoins matériels. Cela permet d'assurer les moyens logistiques.

⁶ Corinne Thevenet, Isabelle Rivoal, Pascal Sellier, Frédérique Valentin. Introduction : la chaîne opératoire funéraire. Frédérique Valentin, Isabelle Rivoal, Corinne Thévenet et Pascal Sellier. La Chaîne opératoire funéraire. Ethnologie et archéologie de la mort, De Boccard, pp.7-10, 2014.

Enfin, la question du vocabulaire est importante. La sociolinguistique⁷ nous a montré que le langage est important au sein des groupements professionnels afin de se sentir intégré, compris, et par conséquent plus en phase avec son environnement. Or, la question des mots utilisés pour désigner les corps abîmés s'avère complexe. D'une part dans mon cas, mon regard de chercheuse se heurte aux nécessités de l'emploi de ce langage pour l'équilibre des professionnels entre eux, mais d'autre part, mon regard professionnel de terrain ne peut permettre l'usage de ces termes auprès des néo-arrivants, sous peine de voir ces derniers utilisés à mauvais escients. L'argot de métier est important dans une pratique professionnelle, néanmoins ce dernier peut être modéré selon les situations. Par acquit de conscience, le bannissement était une solution, bien que radicale. Les termes tels que "pourris", "moisis" ou encore "putref" sont du domaine de la souillure physique, mais aussi sociale. L'individu n'est plus individu, mais un élément pour lequel les mots techniques ne sont pas utilisés. Ces termes se transmettent entre anciens et nouveaux au sein du monde professionnel et ne permettent pas d'amorcer la réhumanisation de ces corps méconnaissables.

La réhumanisation au sein des écoles de pompes funèbres

Pour mieux préparer à ces questions, les écoles de pompes funèbres ont un rôle majeur afin d'aborder la question taboue des corps très abîmés, sujet inexistant des programmes. Pourtant, tous les conseillers funéraires ou presque seront amenés à devoir accueillir des familles concernées ou même des corps lorsqu'ils ont une chambre funéraire. La création de modules de quelques heures permettrait de briser la gêne liée au sujet, et de donner des clés théoriques et techniques aux élèves. Cela permettrait d'envisager la question psychologique de la confrontation aux corps abîmés, sujet là aussi absent des discussions au sein des écoles. Beaucoup de professionnels ne savent pas à quoi s'attendre. Et beaucoup de conseillers funéraires n'ont jamais vu de corps tout court. La prise en charge d'un corps, qu'il soit abîmé ou non, a un impact sur celles et ceux qui s'y confrontent.

Conclusion

La question de la gestion des corps étant peu présente dans la théorie des métiers des pompes funèbres, tout reste à construire dès lors que l'on sort des enseignements de thanatopraxie. Ces apports nécessaires permettent de mieux préparer les professionnels de la mort en devenir, mais également celles et ceux en exercice qui n'ont pas développé d'analyse plus poussée des corps qu'ils reçoivent. L'aspect machinal de la prise en charge des corps et le peu de valorisation sociale de ces métiers ne permettent pas une réelle considération de ces derniers. Or, dans la chaîne funéraire, celles et ceux qui œuvrent à transporter et manipuler les corps ont de réels besoins techniques, mais aussi d'écoute et de considération de leur savoir de terrain. Des éléments trop peu écoutés au regard des questions managériales du monde funéraire. Une meilleure écoute et un meilleur accompagnement logistique mais également psychologique, permet, in fine, de travailler avec de réels techniciens de la mort. Des personnes dont la formation de terrain et les connaissances théoriques permettent un meilleur accueil des corps, une meilleure considération de ces derniers, et par conséquent un meilleur accompagnement des familles

⁷ Turpin Béatrice, « Le jargon, figure du multiple », *La linguistique*, 2002/1 (Vol. 38), pp. 53-68.

en deuil. La réhumanisation des corps très abîmés passe par l'admission de ces derniers, mais aussi par la façon d'aborder le sujet avec les familles concernées. Ce travail et ce sujet, souvent tabous, ont grand intérêt à se démocratiser dans le monde funéraire, puisque l'admission de corps à l'état très altéré n'est pas un fait isolé.

Bibliographie

Hardy Laurence, 2007. « De la toiletteuse au thanatopracteur. Prendre soin des corps après la mort », *Cahiers du Genre*, Vol. 42, no. 1, pp. 141-158.

Jeanjean Agnès et Laudanski Cyrile, 2013. « Comment “y mettre les mains”. Les travailleurs du funéraire face à la manipulation des corps morts », *Techniques & Culture*, Vol. 60, no. 1, pp. 144-159.

Jeanjean Agnès, 2011. « Travailler à la morgue ou dans les égouts », *Ethnologie française*, Vol. 41, no. 1, pp. 59-66.

Thomas Louis-Vincent, 1980. *Le cadavre. De la biologie à l'anthropologie*. Ed. Complexe, Bruxelles, 220 p.